Commune de MAIRÉ L'EVESCAULT

L'Echo des Grands-Bois

Bulletin Municipal

- N° 37 - Août 2018 -

Le Mot du Maire

Voici un an que notre communauté de communes exerce ses compétences sur l'intégralité du Pays Mellois et ces dernières semaines elle a connu quelques péripéties. En ce début d'année, il a fallu élire un nouveau président puisque Bertrand DEVINEAU venait de remettre sa démission. Ces derniers jours nous avons eu un exposé sur les dimensions financières réelles. Nous avons donc voté les comptes administratifs, et les budgets, dont l'une des conséquences est l'augmentation de la fiscalité communautaire.

Le conseil municipal a choisi lui de limiter cette augmentation par une baisse de la fiscalité communale afin de ne pas pénaliser outrancièrement les contribuables que nous sommes.

Cette baisse ne devrait pas limiter nos capacités à investir et nous portons des projets locaux qui pourront être financés sans souci. Parmi ces derniers le « city stade » va s'installer derrière la salle des fêtes afin d'apporter une nouvelle aire de jeu pour tous. En effet, il s'agit d'une dimension qui devrait apporter satisfaction à toutes les générations selon la présentation qui a été rendu devant la commission ad hoc.

Bien sûr, pour les adeptes de la pétanque, nous construirons aussi un boulodrome.

Les travaux de voirie reprendront à partir des prescriptions de la commission des chemins et comme par le passé nous financerons la réfection complète de 2 à 3 km de voirie.

Les bâtiments ne nécessitent pas de grandes réparations à l'exception de la toiture de la bibliothèque et de la maison de la chasse qui va être repassée. La réfection et l'aménagement de la cour de ce site sont programmés également pour ce milieu d'année.

Avant de vous laisser à la lecture de ce bulletin, je voudrai vous souhaiter une belle période estivale afin que vous puissiez profiter de vos relations amicales et familiales.

Dorick BARILLOT

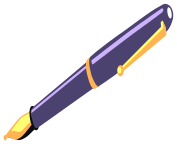

Sommaire

2	Le mot du Maire
4	Budget
5-6	Montée en débit ADSL
7-8-9	Du côté de la bibliothèque
10	Nostalgie des nuits romanes
11-12	Histoire de taux-taux !
13-14	La Laitue scariole, une drogue ?
15-16	L'Hirondelle rustique
17	Lotissement des Ouches
18	Location des salles municipales
19	Infos déchets
	Infos

Point Internet

Un point d'accès à internet est
mis à la disposition des habitants gratuitement
à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat
qui peut conseiller ou aider sur demande.

Dépenses 2017 et Budget 2018

SECTION DE	FONCTIONNEMENT		DEPENSES
	prévu 2017	réalisé 2017	prévu 2018
Eau, électricité, carburants...	27 000.00	22 277.06	27 900.00
Fournitures entretien (bâtiments, voirie, mairie…)	53 600.00	32 427.01	55 600.00
Travaux divers (voirie, bâtiments, maintenance…)	102 000.00	14 000.37	53 000.00
Charges diverses (contingent incendie, taxes, assurances, téléphone…)	64 780.00	71 673.03	68 240.00
Charges de personnel, élus, cotisations...	149 000.00	126 344.92	132 280.00
Subventions aux associations et CCAS	2 200.00	1 060.00	7 500.00
Intérêts emprunts et ligne de trésorerie	7 500.00	7 093.60	6 500.00
Reversement impôts + Dégrèvement	29 000.00	28 482.00	28 600.00
Dépenses imprévues	20 042.66	0	20 086.74
	455 122.66	**303 357.99**	**399 706.74**

SECTION DE	FONCTIONNEMENT		RECETTES
	prévu 2017	réalisé 2017	prévu 2018
Recettes diverses (vente de bois, redevance Telecom, SIEDS, Cté Cnes…)	12 150.00	27 977.33	29 410.00
Impôts locaux	130 000.00	103 976.00	100 000.00
Dotations Etat, droits de mutation, compensations	217 992.00	243 266.18	228 696.06
Locations (terres, logements, salles).	20 450.00	23 722.42	20 330.00
Report excédent 2017	74 530.66	74 530.66	21 270.68
	455 122.66	**473 472.59**	**399 706.74**

EXCEDENT 2016 : 170 114.60 €

SECTION DE	D'INVESTISSEMENT		DEPENSES
	prévu 2017	réalisé 2017	prévu 2018
Remboursement capital emprunts	20 000.00	12 173.61	105 000.00 Dont emprunt court terme
Subvention budget lotissement	95 956.53	0	82 714.70
Travaux voirie et réseaux	123 566.35	38 644.20	120 415.66
Travaux bâtiments	122 950.00	99 223.09	41 650.00
Caution logement locatif	500.00	0	500.00
Achat matériel	40 000.00	17 260.30	9 450.00
Equipement cimetière	0	2 740.00	0
Installation générale (électricité, citernes incendie)	21 300	27 921.78	10 000.00
Moins-values sur cession		9 324.44	
TOTAL	**424 272.88**	**207 287.42**	**369 730.36**

SECTION DE	D'INVESTISSEMENT		RECETTES
Excédent fonctionnement	60 000.00	60 000.00	150 000.00
Emprunt	90 000.00	0	57 500.00
Fonds compensation TVA	83 000.00	87 236.41	10 000.00
Caution logement locatif	500.00	0	500.00
Vente terrains + tondeuses	0	18 042.44	0
Subventions Etat, Région, Département	0	0	1 000.00
Taxe aménagement	650.00	1 518.05	1 098.00
Excédent investissement	190 122.88	190 122.88	149 632.36
TOTAL	**424 272.88**	**356 919.78**	**369 730.36**

Exédent 2017 : 149 632.36 €

Vous trouverez l'intégralité du budget sur le site internet de la commune.

Schéma départemental d'aménagement numérique

Commune de Mairé-L'Evescault

Montée en débit ADSL

Le projet du Département des Deux-Sèvres

Le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et des services correspondants constitue un enjeu majeur pour l'attractivité et l'aménagement du territoire. Conscient de ces enjeux, le Conseil départemental des Deux-Sèvres s'est engagé dans une politique ambitieuse de couverture de son territoire en accompagnant un accroissement soutenu et constant des besoins de débits tant pour les usages personnels que professionnels.

Validé en juillet 2012, le Schéma directeur d'aménagement numérique départemental constitue la feuille de route du Département des Deux-Sèvres et définit les grandes phases de cet « accompagnement numérique » du territoire.

Pour la période 2015-2020, le Département propose de soutenir le déploiement du très haut débit.

Ce projet représente un investissement de 44 millions d'euros hors taxes. Les travaux sont cofinancés à hauteur de 14 millions d'euros par le Département des Deux-Sèvres dans le cadre du programme d'appui au territoire Cap79, par l'État, par la Région et l'Europe, avec une participation des EPCI.

La maîtrise d'ouvrage de la montée en débit est portée par le Département. Le suivi des études/travaux ainsi que le relevé des chambres dans les infrastructures d'Orange (pour identifier les conduites éventuellement disponibles pour tirer la fibre optique) est assuré par les agents départementaux de la direction des routes.

Sur cette photo, l'intérieur de la chambre Télécom où un fourreau est libre et servira à passer la fibre optique

L'opération de montée en débit internet par ADSL de Mairé-L'Evescault

Les études ont été engagées en novembre 2016. Les premiers travaux ont débuté fin mai 2017 avec la construction d'un réseau sur 2,2 kilomètres sur la RD 15 entre la RD 948 et Mairé-L'Evescault, et avec l'installation des armoires de montée en débit, au bord de la RD 15 au niveau des ateliers communaux. A partir de juillet 2017, une fibre optique est installée dans les fourreaux pour établir la liaison entre le nœud de raccordement des abonnés de Sauzé-Vaussais place de la poste et le sous-répartiteur de Mairé-L'Evescault. La mise en service de ces équipements est intervenue en décembre 2017 à l'issue du raccordement et du paramétrage de toutes les installations.

Cette opération couvre la majorité du territoire de la commune à l'exception du secteur situé au sud des villages de la Grande Coudre, la Pierrière, des Ormeaux et de la RD 948.

Actuellement, 95 % des abonnés ont moins de 3 Mégabits/s et 5 % ont entre 3 et 8 Mégabits/s.

Après la montée en débit, 100 % des 146 lignes principales raccordées sur le sous- répartiteur de Mairé-L'Evescault seront éligibles à l'ADSL, 65 % pourront bénéficier des services numériques (télévision) proposés par les fournisseurs d'accès internet ORANGE et FREE présents dans les armoires, 43 % auront des débits supérieurs à 10 Mbits/s et 31 % pourront même accéder au VDSL (débits supérieurs à 30 Mbits/s).

Dans tous les cas, quelque soit le choix des fournisseurs d'accès internet, les abonnés bénéficieront de la montée en débit internet.

Lors des opérations de mise en service vers la mi-décembre 2017, des coupures de lignes de quelques heures ont été nécessaires pour basculer vers les nouvelles installations, en cas de problèmes persistants, merci de vous adresser au service clients orange en composant le **39 00**

A l'issue de ces migrations, les abonnés peuvent, dès à présent, faire le point de leurs équipements (box...) avec leurs fournisseurs d'accès internet pour bénéficier pleinement des nouveaux débits. Le coût de l'opération s'élève à 188 000 € TTC.

Repérage du réseau souterrain identifié en surface à l'aide de cônes routiers numérotés. Sur cette photo l'entrée du réseau est toujours en A et la sortie en B.

Autre exemple, ici le réseau rentre en A, une sortie en B et une autre sortie en F qui alimente l'armoire Telecom.

Yannis Coirault

Un Brin de Cosette

La saison 2017-2018 a été riche en activités et en émotions à la Bibliothèque Municipale :

Alain et Jean-Paul BOUCHON auteurs du sud Deux-Sèvres sont venus échanger avec une vingtaine de spectateurs attentifs et intéressés. Nés à Vançais et maintenant à la retraite, ils écrivent à 4 mains des romans policiers.

Les échanges avec l'école se sont poursuivis tout au long de l'année scolaire et les classes de Mairé ont pu à tour de rôle, une fois par semaine, venir à la bibliothèque pour écouter des histoires (avec le théâtre Kamishibaï) pour la maternelle, faire des jeux mathématiques avec les « anciens » pour les CP, ou encore travailler et échanger, autour du thème « La vie à Mairé autrefois » avec les CE1. Merci à toutes les personnes sans qui ces interventions auraient été impossible.

Le prix des littératures européennes de Cognac a permis à notre bibliothèque Municipale de participer pour la 3° fois à ce concours sur le thème des « îles de la Méditerranée ». 13 lecteurs ont pu échanger leurs points de vue sur les 6 livres en compétition puis voter.

Le samedi matin, des activités pour les jeunes ont été organisées avec en particulier la confection de masques ce qui a permis de faire un **carnaval** suivi d'un goûter lors des vacances d'hiver.

Dernièrement, une soirée Champêtre autour du four du pigeonnier a était organisée le samedi 28 juillet en partenariat avec le Foyer Rural. **Michel GOUDAUD** poète, chanteur, paysan a présenté un spectacle suivi d'un moment convivial et cuisson de pains dans le four allumé pour l'occasion.

…/...

En partenariat avec le foyer rural, nous avons organisé **deux sorties nature** mi-mai :

- ***Ornithologie*** le 13 mai, Romain BONNET a fait partager sa passion à 12 néophytes attentifs malgré une température fraîche ne favorisant pas l'activité des outardes canepetières.

- ***Botanique*** le 19 mai, c'est à la découverte des orchidées sauvages que Laurence et Bruno COUE nous ont conviés. 13 participants ont arpenté des prairies sauvages mais aussi des sous bois pour observer une douzaine de variétés différentes d'orchidées.
Merci à M. Stéphane DEPRIN qui nous a donné accès à ses terres.

Dernièrement, une soirée Champêtre autour du four du pigeonnier a était organisée le samedi 28 juillet en partenariat avec le Foyer Rural. **Michel GOUDAUD** poète, chanteur, paysan a présenté un spectacle suivi d'un moment convivial et cuisson de pains dans le four allumé pour l'occasion.

…/...

Evénements à venir à la bibliothèque...

<u>Le prix des littératures européennes de Cognac</u>

Cette année, 5 livres sont en compétition sur le thème **« <u>LA BALTIQUE</u> »,** (vote en octobre).
En novembre, nous accueillerons Lina WOLFF, auteure du livre de la sélection *« Les amants polyglottes »*

Courant Novembre, **Jean-Paul et Alain BOUCHON** nous présenteront leur nouveau livre : un roman régional *« Les amours du remplaçant »*

<u>La bibliothèque Municipale sera ouverte tout l'été aux horaires habituels :</u>

Lundi : 14h30 – 17h30 (avec possibilité de jeux de société)
Mercredi : 14h30 – 17h30 (atelier site de la bibliothèque et page facebook pour les ados)
Samedi : 10h – 12h

Inscription gratuite

Isabelle MARQUET

Le Foyer Rural organise

« Nostalgie des nuits romanes »

Le 31 Août 2018 à MAIRE L'EVESCAULT

Spectacles gratuits

TAPTAPO SAMBALEK

Musiques Brésiliennes

DUO DE FEU

Compagnie Fartfeulu

Suivi d'un moment convivial à partager
Buvette et petite restauration sur place….
Accueil à partir de 18h30

Histoire de Taux-Taux !

De l'art de faire toujours plus avec toujours moins !

Vous l'aurez sans nul doute remarqué, pas grand-chose n'est épargné par les augmentations. Impôts nationaux, départementaux, intercommunaux, l'essence, la cantine, les transports scolaires, la CSG et j'en passe, grimpent en flèche. A cette liste non exhaustive, je ferai deux exceptions : les taux de la commune (j'y reviens bientôt) et la vitesse sur nos routes de campagne (Aaaaargh!)…

Cela me laisse relativement pantois, dépité et déçu devant :

1- l'utilisation qui est faite de nos impôts

2- l'effort que nous, les « petites gens », devons consentir pendant que certains se gavent et laissent espérer quelques hypothétiques investissements.

Ce ne sont pas les discours emprunts de pédagogisme et de « vous ne comprenez pas, mais moi qui sais, je vous explique... » à tous les niveaux du mille-feuilles qui arrangent les choses : Explication et Compréhension ne valent pas Acceptation !

Ce petit préambule quelque peu réactionnaire a pour but de vous inviter à regarder vos feuilles d'impôts cette année. Pour une meilleure lecture, nous avions fait un mode d'emploi dans un précédent numéro. Mais, regardez les taux de plus près cette année, pas seulement le total à payer, qui lui, aura encore augmenté très substantiellement, mais les taux d'imposition locaux…

Les taux départementaux et intercommunaux ont augmenté, passant respectivement de 18,98 % et 8,39 % à 21,07 % (soit une augmentation de 11 % !) et 12,56 % (49,7 % d'augmentation) sur le foncier bâti…

Département : 79 DEUX SEVRES Commune : 163 A MAIRE LEVESCAULT

Taxe Foncière

TF 2017	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2016	12,29 %	%	8,26 %	18,98 %	0,163 %	12,40 %	%	
Taux 2017	12,29 %	%	8,39 %	18,98 %	0,162 %	12,40 %	%	

Taxe d'habitation

Taux d'imposition 2017	8,95 %		16,95 %	0,109 %
Cotisations 2017	252		500	3
Dont Majoration Rés. Secondaires				

Taux adopté par la communauté de communes Mellois en Poitou sur la taxe d'habitation 23,43 % (soit 38,23 % d'augmentation).

… /…

Cela se traduit par une augmentation directe de l'impôt des concitoyens. Par ailleurs la Communauté de communes Mellois en Poitou a également baissé la dotation de réversion qu'elle attribue à chaque commune la composant… Plus de prélèvement d'un côté et moins de dotations de l'autre, l'intercommunalité va peut-être se renflouer… mais la commune de Mairé l'Evescault et ses finances sont directement et lourdement impactés par cette gestion…

Malgré cela, et pour compenser ces fortes hausses de prélèvement, le conseil municipal a décidé de baisser son taux de prélèvement de 7 %. De fait, le taux de la commune passera de 12,29 % à 11,43 % sur le bâti.

Même si cela peut paraître symbolique et que cela ne compensera pas les augmentations des autres structures, nous devons essayer d'atténuer les efforts individuels et collectifs tout en essayant de maintenir à la fois la qualité de service dans la commune et les projets et investissements.

Nous ferons toujours plus avec toujours moins contrairement à d'autres qui font l'inverse !

Il est désormais raisonnable voire nécessaire de se poser des questions :

On nous promet systématiquement des économies d'échelle en nous poussant à regrouper les communes ou les intercommunalités pour être « plus gros, plus visibles, plus forts » : quel en est réellement le bénéfice ? Est-ce que ces structures « masthodontesques » sont la bonne échelle ou juste un étage supplémentaire de notre mille-feuille administratif ? L'impôt est-il fait pour financer des services aux citoyens ou des services administratifs ? Ne sommes nous pas responsables en tant qu'électeurs de ces (dys)fonctionnements ?

Pierrick MARQUET

La Laitue scariole, une drogue ?

Plante annuelle, décrite comme « plutôt méridionale » bien qu'il y en ait partout chez nous, la Laitue scariole est l'ancêtre de la laitue cultivée. On la trouve sur les bords de chemins, de murs, les talus, les friches.

On la confond parfois avec les laiterons, de la même famille, parce qu'elle a en commun avec eux de laisser sortir un latex blanc quand on en casse une tige, une feuille. Mais on la différencie facilement parce que sous ses feuilles, la nervure principale possède une crête épineuse. Plus difficile : la différencier de sa proche cousine, la Laitue vireuse, dont les feuilles du haut sont horizontales alors qu'elles ont un port vertical chez la *Lactuca scariola*.

Pourquoi nous intéresser, dans ce numéro, à cette plante archi commune, a priori bonne à rien à part nourrir nos lapins ?

D'abord, elle a une particularité qui lui vaut le surnom de « plante boussole ». Pour les anglais, c'est « compass plant ». En effet, comme c'est une plante estivale plutôt du Sud, elle a la bonne idée de placer ses feuilles dans un plan perpendiculaire au sol, sur la tranche, au moment de la journée où il fait le plus chaud ! Cela limite l'évaporation et donc la perte d'eau. Le marcheur peut ainsi s'orienter facilement au plus chaud des journées : il suffit de « lire » la plante ! Le Sud est dans l'axe des feuilles qui offrent parfaitement leur tranche au ciel. Bon… en théorie, c'est pratique, mais en pratique, c'est moins pratique que ça ! Enfin, vous essayerez…

Ce caractère n'est pas la seule adaptation de la plante à son environnement. Laitue scariole et laitue vireuse sont partiellement comestibles pour les insectes. Ceux qui osent les croquer, déjà, vont découvrir leur goût très acre à cause de son latex. Mais en croquant un morceau de nervure, ils vont se retrouver englués par ce « lait », qui coagule à l'air libre grâce à du caoutchouc naturel (cis,1-4 polyisoprène). Géniale protection !!! Sauf pour une chenille : la Fausse arpenteuse du chou. Cette bestiole est futée ! Elle entaille la nervure principale d'une feuille en bas de celle-ci. Rien ne se passe ! Le latex sort en petite quantité mais la goutte coagule rapidement. Elle remonte la feuille jusqu'à son point haut et y troue à nouveau la nervure principale. Le latex dégouline alors par le trou du bas, la feuille est mangeable et la chenille mange la feuille ! Génial contournement de protection !!!

…/…

Cette plante est-elle utile pour l'Homme ?

Elle est comestible et digeste, mais à l'automne, lorsque les feuilles sont en rosette. Cependant il faut aimer car le goût est fort et piquant…

Ce n'est pas tout. Car cette laitue possède un grand nombre de vertus ! Allons-y !

Dans l'Antiquité, les Romains l'utilisaient contre les irritations de l'estomac. Evidemment, sans savoir vraiment pourquoi. Les mamans romaines en donnaient aussi à leurs petits enfants pour faciliter leur endormissement… Ainsi, depuis très longtemps, la laitue scariole et sa cousine vireuse font partie de la pharmacopée de différents pays.

Au début du XX°, aux USA et au Royaume-Uni de Grande Bretagne, ces laitues étaient utilisées comme sédatifs, antitussifs, mais aussi pour combattre les insomnies grâce à leurs effets hypnotiques.

Un peu avant, on l'utilisait un peu partout comme substitut à l'opium ! Oui ! Carrément ! On peut se demander si réellement la plante défonce ? Ça doit un peu quand même, parce que figurez-vous qu'on la cultivait ! Pour ça ! Pas pour autre chose.

En 1912, l'opium avait été interdit. On s'est alors sérieusement penché sur la Laitue scariole. En effet, pas mal de monde drogué se retrouvait en manque ! Elle a alors été étudiée et 2 substances ont été mises en évidence : le lactucérol et la lactucine. Ce sont les deux premières substances actives de la plante qui ont été découvertes mais les deux laitues en possèdent une grande quantité, circulant dans le latex, dit aussi *lactucarium,* et dans les différentes parties des plantes. Le lactucarium de la laitue scariole est cependant de meilleure qualité. Il était utilisé donc pour traiter le phénomène de manque lié à l'arrêt de l'opium. Seulement, c'était beaucoup moins puissant ! Et au-delà d'une dose de 8g en une prise, il induit des maux de tête !

Aujourd'hui encore, la laitue scariole est vantée pour son effet psychotrope : certains l'appellent la marijuana légale…

Et dire que nos lapins en mangent de pleines brassées ! S'ils ont mal au crâne après consommation de telles quantités, mais qu'ils y reviennent, c'est peut-être parce qu'ils voient des éléphants roses ?!

Erwan BARILLOT

L'Hirondelle rustique

De son nom scientifique *Hirundo rustica*, ce superbe passereau peut vivre 16 ans ! Tout ce temps à cotoyer l'Homme, sans le craindre. On dit que l'hirondelle rustique est « anthropophile ». Et elle nous accompagne partout sur la planète, sauf aux pôles.

Parlons de ce petit oiseau, que les générations qui précèdent celles du 21ème siècle connaissaient très bien par chez nous et qui devient étranger aux nouvelles générations. Mais que se passe-t-il ?

Cette espèce, comme nous le savons, est migratrice. « C'est d'ailleurs à ça qu'on les reconnait », comme dirait l'autre. En effet, elles s'alignent sur les fils électriques au moment de leur départ, à l'automne. Où partent-elles ? Comme toutes les hirondelles d'Europe, en Afrique tropicale ou équatoriale. Durant leurs chemins allers et retours, elles ont l'habitude de se rassembler, particulièrement pour passer la nuit au bord de l'eau. Puis, toujours aussi grégaires, elles reviennent, au cours du premier mois de printemps, et tout de suite, se réinstallent…

Les hirondelles rustiques sont dépendantes des points d'eau : elles ont strictement insectivores et quand les conditions climatiques sont difficiles, il est beaucoup plus facile de trouver à manger à côté des points d'eau, d'une part, mais aussi évidemment, pour boire, surtout en période de canicule !

Deuxième élément dont elles dépendent : nous ! Il est d'ailleurs assez surprenant qu'elles dépendant autant de nous pour leur reproduction. Elles se reproduisent seulement dans les fermes et les villages de campagne. Ecuries, étables, granges, petits endroits confinés, vrais abris,… avec toutefois un critère impératif : tous ces lieux doivent être constamment accessibles ! De plus, et toujours quand au lien entre l'hirondelle rustique et l'Homme, il a été montré que la présence de fils électriques favorise son implantation. Les oiseaux s'y perchent. Ca leur plait !

Ce qui est surprenant, c'est qu'aujourd'hui, l'immense majorité des hirondelles rustiques vit tel que décrit ci-dessus ! La question qui se pose est alors la suivante : comment s'y prenaient-elles lorsque les fermes, les villages, ou les écuries n'existaient pas ? Où nichaient-elles ? Point d'interrogation.

Petit comportement sympa à observer : les allers-retours qu'elles font pour construire leur nid avec de la terre mouillée (et non de la fiente même si le nid finit souvent crépit de caca) ou pour nourrir les petits.

On ne les voit que rarement posées sur le sol. Leurs pattes sont très courtes et leurs ailes sont très longues. Ainsi, comme l'Albatros, « ses ailes de géant[e] l'empêchent de marcher »… toute proportion gardée bien entendu. Elles les gênent.

…/...

Maintenant qu'on la connait mieux, que lui arrive-t-il ?

Au niveau de la planète, on n'en sait trop rien. Aucun vrai comptage de cette ampleur n'est fait. Par conséquent, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) classe *Hirundo rustica* LC, ce qui signifie « préoccupation mineure »… voilà, voilà. Tout va bien… Oui, parce qu'il faut savoir que pour apparaitre sur la liste des espèces en danger, il faut qu'il ait été observé sur 10 ans ou 3 générations une baisse d'effectifs de 30% minimum ! C'est fou, ça ! Pourtant, il me semblait bien, quand même, que je voyais beaucoup plus d'hirondelles quand j'étais encore un enfant que maintenant. OK, ça fait plus de 10 ans, mais que le merle ou la tourterelle turque ne soit pas menacés, soit. En revanche, j'aurais parié que les hirondelles l'étaient…

Tout est une question d'échelle. A l'échelle mondiale, on ne sait pas trop. L'aire de répartition est gigantesque, donc on « estime que ça va encore ». En revanche, à l'échelle du pays, mes yeux et mes souvenirs ne m'ont pas trompé !

L'hirondelle rustique est protégée depuis 1976 dans la loi française. Elle est aussi entrée dans la liste des oiseaux protégés en 2009 pour la raison suivante : entre 1989 et 2009, les effectifs avaient baissé de 40% sur le territoire. Et depuis 2009, ça continue !

Que fait-on pour éviter une disparition de plus ?

Déjà, il convient d'en cibler les causes. Et la cause principale est claire : c'est un in-sec-ti-vore-strict, vous a-t-on dit. Or, le nombre d'insectes en France est en chute libre ! Y compris dans nos campagnes. Surtout, oserais-je dire, dans nos campagnes. Et pourquoi ?... produits phytosanitaires agricoles. Les insectes meurent des pesticides. Les chaines alimentaires et les hirondelles meurent avec eux …

La loi prévoit l'interdiction de capturer ou de porter atteinte aux hirondelles, à leurs nids et à leurs couvées. C'est un délit direct, passible de 15000€ d'amende. Il semblerait que quand c'est indirect, ce soit moins grave…

Erwan BARILLOT

Lotissement des Ouches

Le lotissement se compose de 11 parcelles de 610 à 971 m2.

Le prix a été fixé à 19,50 € h.t le m2.

Les prix des lots s'échelonnent de 13 694€ à 21 798€ TTC.

N° du lot	Surface en m^2	Prix de vente TTC en €
1	758	17 017.00
2	776	17 421.00
3	833	18 700.00
4	647	14 525.00
5	628	14 098.00
6	610	13 694.00
7	719	16 141.00
8	751	16 859.00
9	955	21 439.00
10	971	21 798.00
11	825	18 521.00

TARIF ACTUEL DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Location de la salle des fêtes

Période du 1er mai au 14 octobre				Période du 15 octobre au 30 avril			
Particuliers habitant la commune de Mairé-**L'Evescault**		**Particuliers n'habitant pas la commune de Mairé-L'Evescault**		Particuliers habitant la commune de Mairé-**L'Evescault**		**Particuliers n'habitant** pas la commune de Mairé-**L'Evescault**	
Salles	cuisine	salles	cuisine	salles	cuisine	salles	cuisine
60.00 €	50.00	150.00	60.00	100.00	50.00	250.00	60.00

Période du 1er mai au 14 octobre				Période du 15 octobre au 30 avril			
Associations de la commune de Mairé-**L'Evescault**		Associations hors commune de Mairé-**L'Evescault**		Associations de la commune de Mairé-**L'Evescault**		Associations hors commune de Mairé-**L'Evescault**	
Salles	cuisine	salles	cuisine	salles	cuisine	salles	cuisine
60.00 €	gratuit	60.00	60.00	100.00	gratuit	100.00	60.00

Un chèque de caution de 600.00 euros sera demandé pour chaque location.

Location de la vaisselle

	Plats	Autres articles
Habitants ou associations de la Commune	0.27 €	0.04 €
Habitants ou associations hors Commune	0.37 €	0.05 €
Tout article loué perdu ou cassé sera facturé selon sa valeur de remplacement.		

Location de la petite salle polyvalente « la Boulite » :

- Particuliers et associations de la Commune : 30.00 €
- Location aux jeunes de la Commune : 10.00 €
- Particuliers et associations hors Commune : 40.00 €

L'occupation par les associations de la Commune est gratuite lorsqu'elle est sans but lucratif.

Une caution de 150.00 euros sera demandée pour chaque location.

Le tri sélectif

Dans ce container,	vous mettiez	A présent, vous y mettrez aussi
	TOUS LES PAPIERS	Rien d'autre
	BOUTEILLES et BOCAUX EN VERRE (vaisselle et vitres : aux gravats !)	Rien d'autre
	Emballages en alu, Emballages en cartonettes, briques alimentaires, TOUTES les bouteilles en plastique Flacons type « déo » Boites de conserves	TOUS LES AUTRES EMBALLAGES PLASTIQUE TOUS les films plastiques TOUTES les « poches » plastiques TOUS les pots type « yaourt » TOUTES les barquettes

Passeport Loisirs

Afin d'aider les jeunes à la pratique d'une activité sportive ou culturelle, le Conseil Municipal a créé le « Passeport Loisirs » depuis le 1er janvier 2011. Ce dispositif s'adresse aux jeunes domiciliés dans la commune de Mairé-L'Evescault et qui sont âgés de moins de 19 ans.

Cette aide est attribuée sans conditions de ressources et vient en déduction du coût de l'adhésion ou de la licence délivrée par une Association du Pays Mellois à caractère sportif ou culturel. L'aide est d'un montant de trente euros ou du montant réel de la dépense si celle-ci est inférieure. La demande est téléchargeable sur le site internet de la commune (menu Vie Pratique) ou à demander à la mairie.

Pensez à consulter le site internet de la mairie (www.maire-levescault.fr) sur lequel vous pouvez trouver nombre **d'informations pratiques, démarches administratives**, comptes- rendus des **réunions de conseil municipal, analyse d'eau** potable, actualités de votre Commune, **loisirs, festivités locales…**

Vous pouvez nous faire part de vos observations et ce que vous souhaiteriez **trouver sur le site qui n'y est pas actuellement.**

Mairie de Mairé-**L'Evescault**

1 rue des Grands Bois, Le Bourg 79190 Mairé-L'Evescault

Tél : 05.49.07.62.68 Fax: 05.49.07.99.83

www.maire-levescault.fr

Courriel: mairie.mairelevescau@free.fr

mairie-mairelevescault@paysmellois.org